



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 2 décembre 2005**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :  
le 23 novembre 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 6 décembre 2005

**Patinoire - Réhabilitation et extension - Validation du diagnostic -  
Lancement phase conditionnelle**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Alain BAUDIN

**Présents :**

***Adjoint :***

M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE,  
Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul  
SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève  
RIZZI, M. Michel GENDREAU, M. Gérard ZABATTA

***Conseillers :***

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme  
Annie COUTUREAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme  
Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme  
Isabelle RONDEAU, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX,  
Mme Jacqueline LEFEBVRE, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE,  
M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN

**Secrétaire de séance :** Rodolphe CHALLET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Nathalie BEGUIER.  
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.  
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.  
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

**Excusés :**

***Adjoint :***

Mme Françoise BILLY

***Conseillers :***

Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M.  
Alain GARCIA, M. Dominique GUIBERT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle  
CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

**CONSEIL MUNICIPAL DU 2 décembre 2005**

DELIBERATION D20050478

**Patrimoine Bâti et Moyens**

**Patinoire - Réhabilitation et extension - Validation du diagnostic -  
Lancement phase conditionnelle**

Madame Françoise BILLY, Première Adjointe, expose :

Mesdames et Messieurs,  
Après examen par la Commission Générale,  
Sur proposition du Maire,

Le site de la patinoire est un équipement sportif vieillissant malgré l'entretien régulier des locaux et les travaux importants réalisés en 1994.

Par délibération du Conseil Municipal en date du 16 septembre 2005, il a été décidé d'attribuer le marché de Maîtrise d'œuvre au groupement T. KUSSMAUL – Bureau Technique du Poitou – BET CLIMELEC, pour un montant forfaitaire provisoire de 254 000 € HT, soit 303 784 € TTC.

Ce marché est composé de deux tranches :

- une tranche ferme qui correspond à l'élément de mission Diagnostic.
- une tranche conditionnelle qui correspond à l'étude et à la phase Travaux du programme.

La phase Diagnostic du marché est terminée, le Maître d'œuvre a remis un document d'études dont les grandes lignes sont :

- la réhabilitation, la distribution et le réaménagement de l'équipement : extension du plan de glace en 56x26 mètres, extension des services d'accueil, création de tribunes spectateurs (jauge pour compétition),
- le réaménagement du site et des espaces extérieurs : parkings, parvis, espaces verts, circulation, ...

L'enveloppe budgétaire affectée aux travaux est estimée à 2 000 000 € HT, soit 2 392 000 € TTC.

Les éléments de ce Diagnostic ont été définis en concertation avec le service gestionnaire de l'équipement.

A ce stade, le Conseil Municipal doit valider le Diagnostic établi afin de lancer ou non la tranche conditionnelle du marché de maîtrise d'œuvre, à savoir les missions d'études et travaux du programme.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le Diagnostic établi par le groupement T. KUSSMAUL – Bureau Technique du Poitou – BET CLIMELEC,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjointe déléguée à lancer la tranche conditionnelle du marché de maîtrise d'œuvre.

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	34
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	11

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
La Première Adjointe

**Françoise BILLY**

[Ordre du jour](#)